



Dojo Pierre de Coubertin
Boulevard de la Liberté
18500 MEHUN SUR YEVRE

Saison 2018 - 2019

Dimanche 10 février 2019

Montant des engagements compétiteurs et clubs : Néant

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL KATA (Minime à Vétéran)

OPEN DEPARTEMENTAL KATA (Poussin-Pupille-Benjamin)

(Masculins / Féminins - Individuels - Equipes)

Contrôle SENIORS ET VETERANS (Masculins / Féminins) 9 h 30 - 9 h 45
Contrôle ESPOIRS ET JUNIORS (Masculins / Féminins) 9 h 50 - 10 h 00
Contrôle CADETS (Masculins / Féminins) 10 h 05 - 10 h 15
Contrôle MINIMES (Masculins / Féminins) 10 h 20 - 10 h 30
Début de la compétition : 10 h 00 Finales prévisionnelles et remises des récompenses : Fin de matinée
Contrôle POUSSINS (Masculins / Féminins) 14 h 20 - 14 h 30
Contrôle PUPILLES (Masculins / Féminins) 14 h 35 - 14 h 45
Contrôle BÉNJAMINS (Masculins / Féminins) 14 h 50 - 15 h 00
Début de la compétition : 14 h 30 Finales prévisionnelles et remises des récompenses : Fin d'après-midi

DATE LIMITE D'INSCRIPTION SITE INTERNET : MARDI 5 FEVRIER 2019

<http://www.ffkcompetition.fr/>

Les compétiteurs doivent être licenciés au plus tard le mardi 5 février 2019.

Les autorisations parentales annuelles pour les mineurs, les 2 licences (dont celle de la saison en cours) (une seule pour les poussins, pupilles et benjamins) et le certificat médical de non contre indication à la pratique du karaté et de la compétition seront vérifiés le jour de la compétition sur le passeport.

TENUE PERSONNELLE OBLIGATOIRE

Karaté gi blanc / Ceinture rouge et ceinture bleue.

Tous les participants des catégories minimes à vétérans sont qualifiés pour le Championnat de Ligue Kata à Vendôme le dimanche 3 mars 2019.